

1.

Débitrice: **Clémenty SA**, Place de l’Ancienne-Gare 1,
1170 **Aubonne**

2.

Déclaration de faillite: 13.07.2004

3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 04.10.2004

4.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5.

Remarques: but: promotion et vente de produits alimentai-
res de provenance exclusive et garantie, de manière à assu-
rer une traçabilité personnalisée; offrir un service de
fraîcheur, qualité et proximité, afin de répndre aux besoins
de bien-être et favoriser le lien avec la nature.

Office des faillites de Morges-Aubonne
1110 Morges

(02464176)